



POUR LE DYNAMISME DE LA VIE ÉTUDIANTE LOCALE !

Dispositif d'aide au montage des projets tutorés

Projet tutorés des étudiants

Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent mettre en place des projets appelés « projets tutorés ».

Pour les accompagner dans la réalisation de leurs actions, l'Agglo peut leur apporter une aide financière plafonnée pour chaque projet à 1 200 €.

Les demandes de subvention doivent être réalisées en ligne entre le 1^{er} septembre et le 15 décembre.

Le dispositif d'aide au montage de projets étudiants a été mis en place en 2003.

Les projets, portés par les associations étudiantes, sont très variés et contribuent pour certains au dynamisme de la vie étudiante locale. Il peut s'agir d'actions à caractère caritatif, sportif, culturel, ...

Bon à savoir

Sur l'année universitaire 2020-2021, Saint-Lô Agglo a accordé une subvention à 8 projets étudiants. Le montant total attribué s'élève à 3 665 €.



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00